

GANNAT

le mag

JANVIER 2026

N° 24



Communauté de communes

Le projet de la nouvelle piscine de Gannat dévoilé.

Sommaire

n° 24
janvier 2026

04	Instants choisis
06	Culture Gannat célèbre la danse
08	Communauté de commune Piscine et accueil collectif de mineurs : 2 projets d'avenir à Gannat
10	Transport & Mobilités La gare de Gannat au cœur des mobilités du territoire
12	Enfance & Jeunesse Quand bien manger commence à l'école
14	Enfance & Jeunesse iNoé : un outil pensé pour les familles
15	Vie Associative Des labels pour le sport Gannatois
16	Sécurité & Prévention Prévention et engagement : agir pour la sécurité de tous
18	Prévention & Cadre de Vie S'informer pour mieux agir : les bons gestes à adopter
20	Solidarité MONSHERIF©, un dispositif d'alerte pour les femmes déployé à Gannat
21	Tribunes
22	Agenda des manifestations



Cérémonie des vœux 2026

La Ville de Gannat et l'équipe municipale entourée du Conseil municipal des enfants invitent l'ensemble des Gannatois à la cérémonie des vœux à la population, qui se tiendra le dimanche **18 janvier 2026 à 10h**, au gymnase des Portes Occitanes.

Ce rendez-vous annuel, placé sous le signe de la convivialité et du partage, sera l'occasion de débuter la nouvelle année ensemble. La matinée se déroulera au rythme de plusieurs temps forts mêlant musique et expressions artistiques. La « Semaine de la Danse » s'invite à la cérémonie des vœux pour une démonstration de Breakdance survitaminée ! Vous assisterez également à une performance artistique proposée par la compagnie Arkhé.

Mairie Ville de Gannat

26 Place Hennequin - Tél. 04 70 90 00 50 - accueil@ville-gannat.fr
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h,
19h le mardi.

 Ville de Gannat

édito



Chère Gannatoise, Cher Gannatois,

En ce début d'année, j'ai le plaisir de vous adresser, au nom de la municipalité, mes voeux les plus sincères de santé, de sérénité et de réussite pour vous et vos proches.

Le passage à une nouvelle année est toujours un moment privilégié pour mesurer le chemin parcouru et aborder l'avenir.

À travers ce numéro du magazine municipal, la Ville souhaite avant tout mettre à l'honneur celles et ceux qui font vivre Gannat : ses habitants, ses associations, ses bénévoles, ses entreprises ainsi que l'ensemble des acteurs locaux.

Par leur complémentarité d'actions et leur présence au quotidien, ils contribuent à la richesse de notre tissu local et à la qualité des services qui permettent à chacun de bien vivre à Gannat.

Je serai heureuse de vous retrouver, avec l'ensemble du conseil municipal et le Conseil Municipal des Enfants, à l'occasion de la cérémonie des voeux, le dimanche 18 janvier 2026 à 10h, au gymnase des Portes Occitanes, pour un temps de rencontre convivial, ouvert à toutes et à tous.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2026.

Bien fidèlement,

Votre Maire, Véronique POUZADOUX
Présidente de la Communauté de communes
Saint-Pourçain Sioule Limagne

■■■ Instants choisis...

Hommages et commémorations



La Ville de Gannat a commémoré le 11 Novembre 1918 lors d'une cérémonie rassemblant les élus, les représentants des autorités civiles et militaires, les associations patriotiques, les établissements scolaires ainsi que le Conseil Municipal des Enfants. Après plusieurs lectures au cimetière, le cortège s'est rendu aux monuments

du Square de Verdun et de la place Pasteur pour les dépôts de gerbes avant de conclure ce temps de recueillement au Centre socioculturel.

Vendredi 5 décembre, la cérémonie du souvenir en hommage aux anciens combattants d'Afrique du Nord s'est tenue en présence des

élus, des associations d'anciens combattants, des portes-drapeaux et des représentants des autorités militaires. Le message officiel de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens Combattants a été lu à cette occasion.

Noël des seniors



Le traditionnel Noël des Séniors s'est tenu au Centre socioculturel mardi 25 novembre, réunissant les Gannatois de 70 ans et plus autour d'un moment convivial.

Plus de 200 colis gourmands composés de produits locaux ont été distribués, tandis que près de 600 chèques cadeaux de 20 euros, utilisables auprès de commerçants et artisans Gannatois, étaient proposés en partenariat avec la CCI de l'Allier.

Un goûter festif et une animation musicale par Duo Musette ont ponctué cet événement organisé par le Centre communal d'action social.



Gannat fête Noël

La Nocturne Givrée a animé le centre-ville samedi 6 décembre avec le lancement des illuminations, une déambulation lumineuse et diverses animations proposées par les associations et bénévoles. Spectacles, musiques, jeux et dégustations ont rythmé cette soirée qui a rassemblé un large public autour de l'ambiance festive de Noël. Une soirée en partenariat avec les artisans et commerçants Gannatois de l'Association Art&Com.

Le lendemain, le Marché de Noël a pris le relais au Centre socioculturel avec de nombreuses animations familiales: déambulations artistiques, atelier créatif, balades en calèche, contes, maquillage et rencontre avec le Père Noël. La journée s'est déroulée dans une atmosphère chaleureuse, en présence du Téléthon Pays de Gannat.



Upheros : une première soirée dédiée à l'innovation et à l'entrepreneuriat

Mardi 25 novembre, la salle des Portes Occitanes accueillait la première édition d'Upheros organisée à Gannat. Coordonnée par la Marque Auvergne et soutenue par la Communauté de communes et la Ville, cette soirée a réuni des porteurs de projets, entrepreneurs et acteurs économiques locaux autour d'un format de scène ouverte dédié à la présentation d'initiatives et de retours d'expérience.

Après une série de pitchs mettant en lumière la diversité des projets du territoire, la soirée s'est poursuivie par un temps de réseautage favorisant les échanges, les rencontres et l'émergence de collaborations. Cette première édition a illustré le dynamisme entrepreneurial local et la volonté de renforcer les liens entre les acteurs économiques.



Semaine de la Danse : Gannat, terre de rythme et d'émotions du 19 au 26 avril 2026

Une semaine pour célébrer la créativité, la rencontre et le mouvement dans toute la ville

Un projet culturel partagé pour faire vibrer Gannat



Du 19 au 26 avril, Gannat s'animera au rythme de la danse à l'occasion d'une semaine entièrement consacrée à la découverte artistique, à la pratique et à la rencontre entre les publics.

Cette nouvelle édition, née d'un partenariat étroit entre la Ville de Gannat et la Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne, réunira de nombreux acteurs du territoire autour d'un même objectif : rendre la danse accessible à tous, des plus jeunes aux familles, des curieux aux passionnés.

Depuis le mois de septembre, neuf classes gannatoises — de la maternelle au lycée Gustave Eiffel — participent à un parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) initié par l'intercommunalité. Trois associations locales (Mouvement

ALB, Un Pas de Danse et La Bourrée Gannatoise) interviennent déjà auprès des élèves pour leur offrir une première immersion dans l'expression corporelle, le rythme et les différentes esthétiques chorégraphiques.

D'autres associations Gannatoises sont également associées au projet, parmi lesquelles entre autres Atelier Bûle, l'Orchestre d'Harmonie de Gannat, la Retraite Sportive et Cultures du Monde, contribuant à la richesse et à la diversité des propositions autour de la danse.

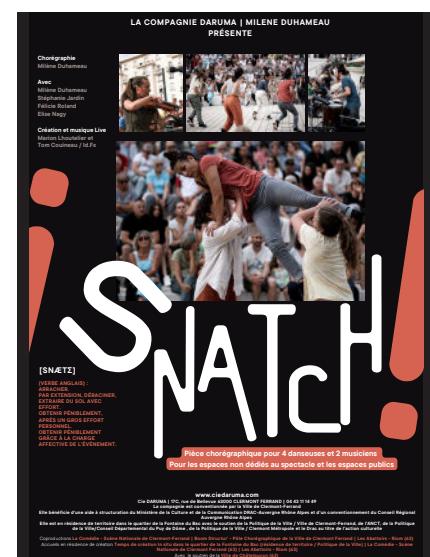
À partir de janvier, les jeunes bénéficieront d'un accompagnement artistique assuré par la compagnie professionnelle Daruma, spécialisée dans la danse hybride mêlant hip-hop, danse contemporaine, théâtre et performance.

Au programme : douze heures d'ateliers dans le cadre du projet « Artistes d'un soir », pour approfondir le geste, l'espace et le travail collectif.

Deux temps forts proposés par la compagnie Daruma, ouverts à tous au **centre socioculturel**, viendront rythmer ce cheminement culturel :

- le vendredi 16 janvier à 20h30, le spectacle *spectacle "Hip Hop(s) or not...?"*
- le samedi 25 avril à 20h30, une soirée de restitution des ateliers, suivie du spectacle *"Snatch"*.

Parallèlement, les acteurs culturels de Gannat — musée, médiathèque et cinéma — proposeront une programmation spécialement conçue autour de l'univers chorégraphique, tandis que les associations locales animeront plusieurs ateliers ouverts au public : danse traditionnelle, danse en ligne, expression corporelle et découvertes du mouvement sous différentes formes. Une semaine ouverte à tous, pensée comme un moment de partage, d'inspiration et de fête.



Interview croisée : Ville de Gannat



Pourquoi renforcer cette dynamique autour de la danse ?

Jean-Louis Corbon
adjoint au Maire délégué au patrimoine et aux actions culturelles

La danse est un langage universel qui fédère et crée du lien. Avec cette semaine, nous affirmons une culture vivante, accessible et présente partout dans la ville. Elle reflète notre ambition : une politique culturelle ouverte et participative, dans notre ville active et sportive.



Yoann Chaucheprat
responsable vie locale et associative de la ville de Gannat

Fédérer autour de la diversité dansée : tel est l'objectif de cet événement. Établissement scolaire, associations, structures culturelles et artistes s'unissent pour proposer une expérience globale où la danse se vit à travers la pratique, des expositions, des films et des lectures. Cette ouverture permet de réunir les familles autour d'une culture accessible, faisant de la dynamique collective le moteur de cette semaine de découverte.



Comment la programmation a-t-elle été élaborée ?

Jean-Louis Corbon

Notre objectif était de proposer un parcours complet valorisant le savoir-faire des associations et des structures culturelles en totale harmonie avec l'action d'Education Artistique et Culturelle développée sur notre commune par la Comcom'. En unissant les compétences locales, nous construisons une programmation cohérente et ambitieuse pour les habitants.



Yoann Chaucheprat

La semaine s'est co-construite avec les associations, les équipements culturels, les enseignants et la Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne. Nous avons voulu une offre variée — spectacles, ateliers, rencontres, expositions — afin que chacun puisse pratiquer, découvrir ou simplement profiter d'un moment artistique.



Interview croisée : Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne



Quel rôle joue la Communauté de communes dans ce projet ?

Stéphane Coppin
Vice-président délégué à l'animation, la culture, aux sports et à la vie associative

Depuis plusieurs années, la Communauté de communes porte une politique culturelle volontaire, tournée vers l'accessibilité et le partage. Le parcours d'Éducation Artistique et Culturelle proposé aux neuf classes de Gannat en est une belle illustration. La Semaine de la Danse vient aujourd'hui consacrer tout ce travail engagé sur le long terme.



Hélène Nurit
coordinatrice d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC)

Ce parcours permet aux élèves de vivre une expérience complète, mêlant découverte, pratique et rencontre avec les artistes. La collaboration avec la compagnie Daruma apporte une véritable dimension professionnelle et renforce la cohérence des actions culturelles menées sur l'ensemble du territoire.



Pourquoi la danse est-elle un vecteur privilégié pour l'EAC ?

Stéphane Coppin

La danse est un langage accessible à tous, inclusif et profondément créatif. Elle stimule autant l'expression individuelle que la dynamique collective, tout en développant la confiance en soi, la curiosité et l'ouverture culturelle, des enjeux essentiels pour tous.



Hélène Nurit

La danse offre aux élèves un autre mode d'expression. Elle leur permet d'explorer le mouvement, la coopération et la relation au groupe. Chaque année, nous mesurons à quel point elle favorise leur engagement et leur ouverture culturelle.



Une nouvelle piscine pour répondre aux besoins d'aujourd'hui et de demain

La Communauté de communes a engagé le projet de construction d'une nouvelle piscine intercommunale à Gannat afin de remplacer un équipement devenu vétuste et inadapté. Pensée pour les usages scolaires, associatifs et grand public, cette future piscine permettra de renforcer l'apprentissage de la natation, de soutenir la pratique sportive et d'améliorer l'accueil des usagers. Le projet architectural, désormais dévoilé, marque une étape importante de ce dossier structurant pour le territoire

Un équipement existant devenu obsolète

La piscine actuelle ne permet plus de répondre pleinement aux attentes des usagers ni aux exigences réglementaires et techniques actuelles. Son état général, son fonctionnement énergétique et ses capacités d'accueil limitées ont conduit les élus à engager une réflexion de fond sur l'avenir de l'équipement. Après plusieurs études, le choix a été fait de construire une nouvelle piscine, à proximité du site existant, au cœur du pôle sportif des Portes Occitanes de Gannat, afin de garantir la continuité du service tout en offrant des conditions d'utilisation modernisées.

Des usages multiples au cœur du projet

La future piscine a été dimensionnée pour répondre à l'ensemble des besoins du territoire. L'apprentissage de la natation constitue un axe prioritaire, avec l'objectif de permettre à chaque enfant scolarisé de bénéficier de conditions adaptées et sécurisées. L'équipement a également été conçu pour accompagner le développement des activités associatives, en particulier celles du club Gannat Olympic Natation, qui disposera d'un bassin répondant aux exigences de l'entraînement et de la pratique sportive.

Le grand public trouvera également sa place au sein de ce nouvel équipement, grâce à une organisation des espaces pensée pour la cohabitation des différents usages : loisirs, sport, activités

encadrées et sport-santé. La capacité d'accueil permettra de répondre aux besoins des familles et des habitants du territoire, tout en améliorant le confort des usagers.

Un projet architectural désormais dévoilé

Le concours de maîtrise d'œuvre a permis de désigner le cabinet BVL Architecture, chargé de concevoir la future piscine. Les premières maquettes dévoilent un équipement contemporain et accueillant, conçu pour s'intégrer harmonieusement dans son environnement. Implanté à proximité du gymnase des Portes Occitanes et en lien avec les équipements voisins, le bâtiment s'inscrit dans une composition d'ensemble cohérente au sein du pôle sportif.

La conception privilégie des espaces lumineux, ouverts sur l'extérieur, ainsi qu'une organisation fonctionnelle adaptée aux différents publics. Une attention particulière est portée à la durabilité du bâtiment, avec des choix techniques visant à limiter la consommation d'énergie et d'eau, notamment grâce à un raccordement à un réseau de chaleur bois mutualisé. Le coût global de l'opération est estimé à environ 6 millions d'euros hors taxes. Cet investissement bénéficiera notamment de l'accompagnement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, à hauteur d'un million d'euros. Il illustre l'engagement de la Communauté de communes pour un équipement moderne, pérenne et accessible au service de l'apprentissage, du sport et de la qualité de vie des habitants.



Perspective extérieure du parvis d'entrée



Vue intérieure du parvis d'entrée



Vue extérieure du solarium vers la halle bassin

Un nouvel accueil collectif de mineurs pour répondre aux besoins du territoire

Pensé pour répondre aux besoins actuels des familles et des équipes éducatives, le futur accueil collectif de mineurs de Gannat entre dans une phase concrète avec la présentation des premières orientations du projet..

Un équipement devenu inadapté

La Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne porte le projet de construction d'un nouvel accueil collectif de mineurs (ACM), nouvelle appellation des accueils de loisirs sans hébergement. Cette démarche s'inscrit dans la nécessité de remplacer les locaux actuels d'Amédée-Boussange, situés à Mazerier, dont l'état de vétusté a été confirmé par plusieurs diagnostics. Malgré des travaux permettant d'en prolonger temporairement l'usage, ces bâtiments ne répondent plus pleinement aux exigences actuelles en matière de sécurité, de confort et de qualité d'accueil.

Le futur équipement pourra accueillir jusqu'à 140 enfants âgés de 2 ans et demi à 16 ans, dans des conditions adaptées aux besoins des enfants comme des équipes d'animation.

Un choix d'implantation au cœur du parc sportif

Les élus communautaires ont fait le choix d'implanter ce nouvel ACM sur le plateau des Portes Occitanes à Gannat, au cœur d'un secteur structurant regroupant la future piscine, le complexe sportif et le parc public. Cette localisation répond à une logique de mutualisation des équipements et des stationnements, tout en offrant un cadre sécurisé et favorable aux activités de plein air.

Un projet architectural en cours de définition

À l'issue de la mise en concurrence de maîtrise d'œuvre, le cabinet La Fabrique d'Architecture a été retenu pour concevoir le projet. Les premières études et premières ébauches d'esquisses permettent d'entrevoir les grandes orientations.

Le bâtiment s'organise en trois volumes implantés en U, intégrant les espaces d'accueil et de direction, les salles communes et les salles

d'activités. L'architecture a été pensée en lien étroit avec le relief du site et son environnement. Les aménagements extérieurs comprendront notamment une cour intérieure ombragée, un espace paysager dédié aux jeux et une gestion intégrée des eaux pluviales par une noue végétalisée.

Un projet rendu possible par un engagement collectif

Le coût global de l'opération est estimé à environ 2 millions d'euros hors taxes, dont 1,8 million d'euros consacrés aux travaux. La réalisation de cet équipement repose sur l'engagement conjoint de la Communauté de communes, de la Ville de Gannat et de l'ensemble des partenaires institutionnels et financiers mobilisés autour de ce projet structurant pour le territoire.

Un calendrier en plusieurs étapes

Après les premières études, la prochaine étape sera la présentation de l'avant-projet, prévue en début d'année 2026. Cette phase permettra de préciser les choix architecturaux, techniques et fonctionnels. Elle sera suivie du lancement de la consultation des entreprises, préalable au démarrage des travaux.

Ce nouvel accueil collectif de mineurs marque une étape importante dans le développement des équipements dédiés à la jeunesse et à l'attractivité du territoire communautaire.



Gare de Gannat : des investissements régionaux pour moderniser l'équipement et renforcer les mobilités

Présenté en mairie de Gannat le lundi 8 décembre, le projet porté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et SNCF Gares & Connexions s'inscrit dans une dynamique plus large de développement des mobilités, à travers le futur Service express régional métropolitain (SERM) Clermont-Auvergne. Il prévoit à la fois la modernisation de la gare de Gannat et une amélioration progressive de l'offre de transport ferroviaire et routière.

Une gare au cœur des mobilités du territoire

Située sur la ligne Clermont-Ferrand / Montluçon, la gare de Gannat accueille en moyenne 175 voyageurs par jour, soit environ 350 montées et descentes quotidiennes. Elle bénéficie aujourd'hui de 19 trains par jour, complétés par plusieurs liaisons routières TER, une correspondance vers Lyon via Vichy, ainsi que par les lignes interurbaines B09 « Moulins - Gannat » et B05 « Bellenaves - Gannat - Vichy ».

Fermé depuis 2018, le bâtiment voyageurs constitue un enjeu important pour l'attractivité du site. Dans ce contexte, la gare de Gannat fait l'objet d'un projet de redynamisation à travers l'appel à projets « Place de la Gare », ouvrant de nouvelles perspectives pour cet équipement structurant du centre-ville.

Des travaux programmés à l'horizon 2027

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a inscrit la gare de Gannat dans son Plan Annuel d'Investissement dans les Gares (PAIG), mené en partenariat avec SNCF Gares & Connexions. Un montant global de 310 000 € sera engagé, dont 214 000 € financés par la Région.

Les travaux, prévus en 2027, visent plusieurs objectifs :

- La réouverture du bâtiment voyageurs.
- L'installation de nouveaux équipements de confort.
- La modernisation de l'information voyageurs.
- La création de consignes vélos sécurisées.
- L'amélioration des cheminements et des accès aux quais.

Le projet intègre également la mise en place d'un dispositif de « gare à ouverture programmée »



(Smart Station - GOP), permettant une ouverture et une fermeture automatiques du hall selon des plages horaires définies, grâce à une solution de téléopération. Ce système, destiné aux gares de catégorie 5, garantit l'accessibilité des espaces tout en maintenant un haut niveau de sécurité.

Une offre ferroviaire appelée à se renforcer

Au-delà des aménagements en gare, la Région entend renforcer l'offre de transport dans le cadre de l'ouverture à la concurrence des dessertes ferroviaires et du déploiement des Services Express Régionaux Métropolitains. L'objectif régional est d'augmenter de 30 % les circulations ferroviaires en Auvergne.

Pour Gannat, cela se traduirait à court et moyen terme par une fréquence améliorée, avec l'objectif d'un train toutes les 30 minutes en heure de pointe et d'un train par heure en

période creuse, ainsi qu'une offre renforcée le week-end. Des études sont actuellement menées avec l'État et le Pôle métropolitain afin d'identifier les adaptations nécessaires de l'infrastructure ferroviaire pour accompagner cette montée en charge.

Des mobilités routières et alternatives complémentaires

En parallèle du ferroviaire, la Région prévoit un renforcement progressif des dessertes routières. La liaison Gannat - Vichy devrait ainsi passer de 4 à 6 allers-retours quotidiens à court terme, 8 à moyen terme, puis jusqu'à 12 à plus long terme.

Enfin, afin d'encourager les modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle, la création d'une ligne de covoiturage Vichy - Gannat - Clermont-Ferrand via l'autoroute a été validée dans le cadre du SERM Clermont-Auvergne.

Un projet structurant pour le bassin de vie

Pour Frédéric Aguilera, vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes délégué aux transports, « la Région investit pour offrir aux habitants de Gannat et des territoires de proximité une gare modernisée, adaptée aux besoins de fréquentation, et une desserte renforcée, en cohérence avec l'ambition de développer les mobilités durables et de rapprocher les territoires ».

De son côté, Véronique Pouzadoux, maire de Gannat et présidente de la Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne, souligne que « l'investissement de la Région pour une multimodalité autour de la gare confirme l'intérêt stratégique porté au développement du territoire et à la qualité de vie de ses habitants ».

La mise en service des nouveaux aménagements est envisagée pour la fin de l'année 2027, tandis que le déploiement complet du SERM Clermont-Auvergne s'inscrira dans une trajectoire de long terme, à l'horizon 2035 et au-delà.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

SMTCA
Société des Transports
et de la Mobilité Auvergne

PÔLE MÉTROPOLITAIN
Clermont Vichy Auvergne

RIOM LIMAGNE & VOLCANS
COMMUNauté d'agglomération

SM TU
Syndicat Mixte
des Transports
et de l'Urbanisme
Bassin Thémis

AGGLO
PAYS D'ISSEAU
COMMUNauté

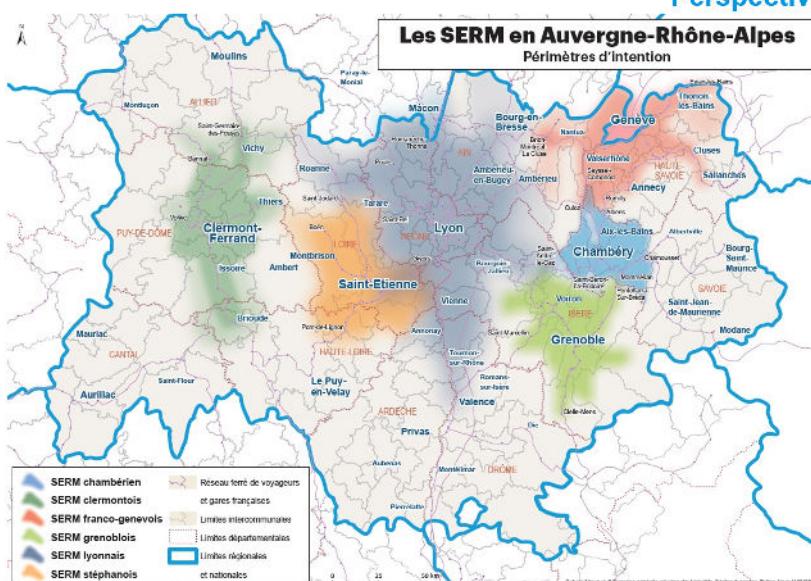
VICHY COMMUNAUTÉ

SNCF
Réseau

SNCF
GARES

Société
des Grands
Projets

Avancement de la feuille de route « mobilités positives : cap sur 2035 » Perspectives d'évolutions associées aux SERM



Près de 6 millions d'habitants concernés

(population des communes à 10km d'une gare)

Les 6 grandes aires urbaines de :

- Clermont-Ferrand
- Chambéry
- Franco-Suisse
- Grenoble
- Lyon
- Saint-Étienne

Démarches de Préfiguration pour

l'octroi du statut :

- Conventionnement fin 2024
- Lancement début 2025

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Le 27 décembre 2023, Loi sur les Services Express Régionaux Métropolitains (27 décembre 2023)
Offres multimodales de transports collectifs s'appuyant sur le réseau ferroviaire

La Région qui agit

La restauration scolaire au cœur des priorités

Du choix des ingrédients à la livraison des repas, en passant par l'encadrement de la pause méridienne, Gannat place l'alimentation des enfants au cœur de ses priorités. Entre produits locaux, qualité culinaire et actions éducatives, la restauration scolaire évolue pour répondre toujours mieux aux besoins des élèves.

Une cuisine en interne : fraîcheur et maîtrise

Chaque jour, environ 330 repas sont préparés par le restaurant scolaire Jean-Jaurès pour les écoles de la Ville. Les menus, élaborés par le chef cuisinier accompagné d'une diététicienne, s'appuient encore davantage sur des produits locaux grâce au Projet Alimentaire Territorial (PAT). Le Conseil Municipal des Enfants participe ponctuellement à la création de menus thématiques, renforçant l'éducation alimentaire des élèves. Cette préparation en interne garantit une maîtrise complète des recettes, de la qualité des produits et de la lutte contre le gaspillage.



Un nouveau véhicule électrique

Pour optimiser la distribution des repas, un nouveau véhicule utilitaire 100 % électrique d'un volume de 2,4 m³ sera mis en service en janvier. Il assurera chaque jour les livraisons en liaison chaude vers les restaurants scolaires Louis-Pasteur, Eugène-Banier et Le Malcourlet, tout en réduisant l'empreinte carbone des déplacements.

La pause méridienne : un temps éducatif structuré

De 12h à 14h, la pause méridienne constitue un véritable temps éducatif. Encadrés par des animateurs, ATSEM et agents de restauration, les enfants évoluent dans un environnement serein et adapté à leur rythme.

La Ville poursuit cinq objectifs : encourager le vivre-ensemble, développer l'autonomie, respecter les besoins des enfants, favoriser la convivialité et sensibiliser à la santé comme au gaspillage alimentaire.

Après le repas, des activités variées – jeux, ateliers, temps calmes – sont proposées, contribuant à l'équilibre et au bien-être des élèves.

Le PAT et sa nouvelle plateforme logistique



La Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne construit une plateforme logistique destinée à renforcer l'approvisionnement local des cantines. Dès 2026, quatorze restaurants scolaires, dont celui de Gannat, recevront chaque semaine des produits frais issus majoritairement de l'Allier et du Puy-de-Dôme.

Labellisé niveau 2 par le Ministère de l'Agriculture, le PAT soutient les producteurs, encourage la diversification agricole et facilite l'accès à une alimentation de qualité.

La plateforme, installée à Saint-Pourçain-sur-Sioule, représente un investissement de 263 277 € HT et bénéficie notamment de financements

de l'État, de la Région, du Fonds Vert et du programme LEADER.

Pour Gannat, l'impact est immédiat : dès janvier, les écoles seront livrées régulièrement en produits bruts, y compris pour l'Accueil de loisirs de Mazerier, garantissant une cuisine locale et équilibrée.



iNoé : un nouvel espace famille pour simplifier les démarches du quotidien

Dès janvier, la Ville de Gannat déploie iNoé, un nouvel espace famille disponible en continu, conçu pour faciliter les inscriptions et échanges entre les familles et les services municipaux. Accessible depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, cet outil moderne centralise l'ensemble des démarches liées aux services scolaires et périscolaires.

Un guichet unique accessible 24h/24 et 7j/7

iNoé Espace Famille devient le nouveau point d'entrée pour l'ensemble des démarches liées aux activités périscolaires, à la restauration scolaire et aux services Enfance/Jeunesse. Grâce à cette plateforme disponible à tout moment, les parents peuvent réserver une activité, consulter les informations concernant leurs enfants, télécharger leurs factures ou encore les régler en ligne, sans avoir à se déplacer.

Un outil simple, moderne et tourné vers les parents

Conçu pour une utilisation intuitive, iNoé offre une interface pensée pour le quotidien des familles. Adapté à tous les supports connectés, l'espace famille est synchronisé en temps réel, permettant une gestion autonome et rapide des inscriptions.

Les familles recevront au lancement un mail de première connexion leur permettant d'activer leur compte et d'accéder à l'ensemble des services.

Une application mobile pour rester informé en direct

Grande nouveauté, en complément de son accès direct depuis le site internet www-ville-gannat.fr, iNoé s'accompagne désormais d'une application mobile. Celle-ci permet aux parents de réserver ou d'annuler un temps d'accueil périscolaire ou de restauration scolaire, mais aussi de recevoir instantanément des notifications concernant les services municipaux : informations pratiques, rappels, actualités périscolaires ou messages spécifiques.

Bien que non obligatoire, l'application est fortement conseillée afin de bénéficier pleinement de toutes les fonctionnalités et d'un suivi facilité.

Des démarches 100 % en ligne

À partir du déploiement complet du service, toutes les inscriptions scolaires et périscolaires se feront via iNoé Espace Famille, soit depuis le site dédié, soit via l'application

mobile. Les documents nécessaires seront mis à disposition directement sur la plateforme et pourront être téléchargés et transmis en ligne.

Un accompagnement assuré par le pôle Education

Si l'outil a été pensé pour être simple d'utilisation, les équipes municipales enfance-jeunesse restent disponibles pour accompagner les familles dans leur prise en main de l'espace famille, notamment pour la création de compte ou l'installation de l'application mobile.

Désormais localisé en mairie, le guichet unique de la Ville de Gannat est à votre disposition pour tout renseignement les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 14h, par téléphone au 04 70 90 00 50 ou par mail inscription.guichetunique@ville-gannat.fr



Labellisations sportives : trois structures Gannatoises mises à l'honneur

La Ville de Gannat tient à mettre en lumière l'engagement et le travail mené par plusieurs associations sportives du territoire, récemment distinguées par leurs fédérations respectives. Ces labellisations témoignent de la qualité de leurs pratiques, de leur encadrement et de leur contribution au dynamisme sportif local.

Les Écuries des Chillins reconnues pour la qualité de leurs prestations



La Fédération Française d'Équitation a audité les Écuries des Chillins dans le cadre de sa démarche qualité, portant sur la communication, les conditions d'accueil, les aménagements ainsi que les activités proposées. À l'issue de cette évaluation, l'établissement a obtenu trois labels : Cheval Club de France, Poney Club de France et Bien-être animal.

Ces distinctions attestent de la qualité globale des prestations et assurent aux usagers un cadre sécurisé et conforme aux exigences nationales. Elles constituent également un gage de confiance pour les projets éducatifs ou sportifs menés au sein de la structure.

L'École de rugby de l'AS Gannatoise, intégrée à l'entente Sioule Limagne, a obtenu le label fédéral 1 étoile

Ce label garantit la qualité de l'enseignement dispensé et atteste que les éducateurs disposent des formations nécessaires pour encadrer les jeunes licenciés, des catégories Baby Rugby jusqu'aux M14.

Cette distinction constitue un élément rassurant pour les familles et permet par ailleurs au club d'organiser des tournois de jeunes à Gannat, contribuant ainsi à la vitalité du rugby local.



Le Volant Gannatois-Badminton obtient le label École Française de Badminton – 2 étoiles

La municipalité a récemment rencontré les membres du Volant Gannatois-Badminton afin de leur remettre un trophée symbolisant l'obtention du label École Française de Badminton – 2 étoiles, attribué par la Fédération Française de Badminton.

Cette reconnaissance vient saluer l'investissement du club et de son encadrant, Lucas Chiomento, dans l'accueil et l'accompagnement des jeunes pratiquants. Malgré sa jeunesse, le club s'est rapidement intégré au paysage sportif local en proposant un encadrement structuré, favorisant à la fois la découverte, la progression et la pratique en loisir comme en compétition.

L'École de rugby de l'AS Gannatoise distinguée par un label 1 étoile.



Comportements de conduite : observations du trafic rue des Jonchères et rue de la Réjaunière

La Ville de Gannat a poursuivi son action en faveur de la sécurité routière à l'aide de son radar pédagogique installé rue des Jonchères puis rue de la Réjaunière. Pour rappel, ces campagnes de mesure permettent d'observer les comportements de conduite et d'adapter, si nécessaire, les actions de prévention routière.



Rue des Jonchères

Les mesures ont été effectuées du 29 septembre au 31 octobre 2025. Au total, 96 196 enregistrements ont été relevés. La vitesse moyenne constatée est de 39,98 km/h, pour une limitation fixée à 50 km/h.

L'analyse indique que 85 % des véhicules circulent à une vitesse inférieure à 46,96 km/h. La vitesse maximale enregistrée atteint 118 km/h, un cas isolé mais notable dans l'évaluation des comportements excessifs. La réduction de vitesse moyenne observée lors du passage devant le radar est de 3,79 km/h.

Les données journalières montrent

des vitesses moyennes relativement stables, généralement comprises entre 37 et 41 km/h. Les débits de circulation varient eux aussi selon les journées, avec des pics dépassant les 5 000 véhicules pour certaines dates.

Rue de la Réjaunière

Les relevés couvrent la période du 7 au 27 novembre 2025, avec 4 456 mesures enregistrées.

La vitesse moyenne observée est de 40,01 km/h. Le seuil des 85 % des véhicules se situe à 45,45 km/h, indiquant une circulation globalement conforme à la réglementation.

La vitesse maximale enregistrée est de 92 km/h. La réduction de vitesse moyenne mesurée, de 6,44 km/h, est plus élevée que celle observée rue des Jonchères, ce qui peut indiquer une réaction plus marquée des conducteurs à la présence du radar pédagogique.

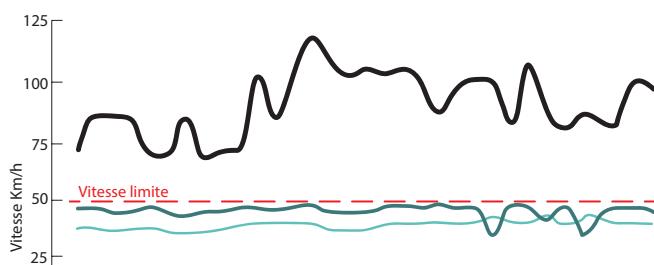
Les deux campagnes de mesure montrent des vitesses moyennes inférieures à la limitation de 50 km/h. Si certains excès isolés sont relevés, la majorité des usagers respectent les vitesses attendues. Ces données permettront à la municipalité de poursuivre ses actions en matière de sécurité et de prévention routière, notamment dans d'éventuelles adaptations des aménagements urbains.

Une coordination étroite avec la gendarmerie

Face aux vitesses excessives constatées, la Police municipale travaille en lien étroit et régulier avec les forces de gendarmerie. Les relevés issus des radars pédagogiques, lorsqu'ils font apparaître des comportements particulièrement dangereux, sont systématiquement signalés à la gendarmerie. Ces éléments permettent la mise en place de vérifications ciblées, notamment lors des services de nuit, période durant laquelle des excès de vitesse importants sont plus fréquemment observés. Des opérations de pose de radars répressifs peuvent ainsi être réalisées sur les axes concernés afin de renforcer l'efficacité des contrôles.

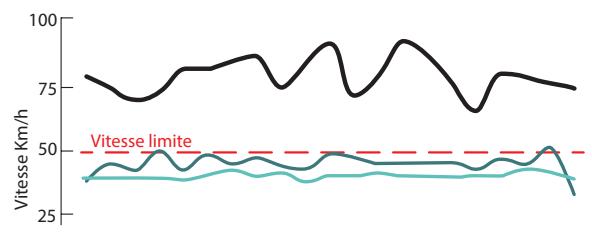
Par ailleurs, la Police municipale intervient également de manière autonome dans la constatation des infractions de vitesse. Les comportements dangereux peuvent être observés directement sur le terrain, notamment à l'aide de jumelles, donnant lieu à une verbalisation sur place. Les infractions sont alors énumérées directement à la personne concernée, dans un objectif à la fois de sensibilisation ainsi que de répression.

Analyse de la vitesse : rue de Jonchère



■ Vitesse moyenne
■ Vitesse V85 qui est la vitesse maximale en dessous de laquelle roulent 85 % des usagers

Analyse de la vitesse : rue de la Réjaunière



■ Vitesse moyenne
■ Vitesse V85 qui est la vitesse maximale en dessous de laquelle roulent 85 % des usagers

Sainte-Barbe 2025 : une année d'engagement et de perspectives pour le Centre de Secours de Gannat

À Gannat, la traditionnelle cérémonie de la Sainte-Barbe s'est tenue samedi 6 décembre. À cette occasion, le Capitaine Sébastien Defontis, chef du Centre de Secours de Gannat, a dressé le bilan de l'année écoulée, marqué par une forte mobilisation opérationnelle, des engagements extra-départementaux significatifs et des projets structurants pour l'avenir du centre.

La cérémonie a réuni de nombreuses personnalités civiles et militaires, parmi lesquelles Nicolas Ray, Député de la 3e circonscription de l'Allier, Véronique Pouzadoux, Maire de Gannat et présidente de la Communauté de communes de Saint-Pourçain Sioule Limagne, Stéphanie Cartoux, Conseillère régionale et adjointe au Maire de Gannat, le Capitaine Paulet, Chef de Centre du CSP Vichy et adjoint au chef du Groupement Sud, le Major Delmas, commandant de la communauté de brigade de Gendarmerie de Gannat/Ebreuil, ainsi que des représentants des communes voisines et des forces de sécurité. La cérémonie a débuté par une minute de silence en hommage aux proches disparus, moment de recueillement partagé par l'ensemble de l'assemblée.



renfort extra-départemental. En juin, deux personnels sont intervenus dans le Puy-de-Dôme, à Olliergues, à la suite de violents orages. Durant l'été, plusieurs départs en colonne feux de forêt ont également mobilisé les équipes, notamment lors du feu majeur de l'Aube.

Jeunes sapeurs-pompiers : préparer l'avenir

Un hommage a été rendu à la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers du Val de Sioule, acteur clé de la transmission des valeurs de la sécurité civile. Le Capitaine Defontis a remercié l'adjudant Laine ainsi que l'ensemble des référents, animateurs et intervenants des centres de Gannat, Biozat et Ebreuil pour leur engagement.

Un engagement collectif salué

Le Capitaine Defontis a salué la mobilisation constante des sapeurs-pompiers volontaires, qui ont répondu présents malgré les contraintes professionnelles, parfois en posant des jours de congés. Il a également remercié les entreprises, artisans et collectivités permettant aux volontaires conventionnés de se libérer pour assurer leurs missions.

Effectifs, recrutement et formation

Le CSR de Gannat s'appuie sur un effectif stable de 49 sapeurs-pompiers volontaires, renforcé par un personnel du Service de santé et de secours médical. En 2025, deux nouvelles recrues ont rejoint le centre : le sapeur Mar Bamba, par mutation du SDIS du Puy-de-Dôme, et l'infirmière sous-lieutenant Julie Jacob. Plusieurs recrutements sont en cours.



Une activité opérationnelle soutenue

L'année 2025 a été marquée par une activité opérationnelle importante. En complément des interventions locales, les sapeurs-pompiers de Gannat ont été mobilisés à plusieurs reprises en

Le Centre de secours renforcé (CSR) de Gannat a réalisé 746 interventions, représentant 858 sorties de véhicules, réparties comme suit :

533 interventions (62,1%)
Secours à la personne

149 interventions (17,4%)
Accidents de la voie publique

104 interventions (12,1%)
Incendies

68 interventions (7,9%)
Interventions diverses

4 interventions (0,5%)
autres missions

Adopter les bons comportements face au frelon asiatique : le reconnaître et s'en protéger

Vous avez fait face à une énorme guêpe ? Il s'agit peut-être d'un frelon asiatique. Il a été repéré en France en 2004, répertorié en 2012 comme une espèce invasive et nuisible, ce qui permet aux autorités de définir des stratégies de lutte pour limiter sa diffusion.

Comment le reconnaître ?

Il est plus petit que le frelon européen, mesure moins de 3cm et son corps est de couleur très sombre avec un liseré jaune sur l'abdomen et un autre sur l'arrière de son corps. Il s'attaque aux abeilles tout comme le frelon européen.

Que faire en cas de détection d'un nid ?

Les nids se forment d'avril à juin. Attention, si le nid a échappé à votre vigilance au début du printemps et

qu'il a grossi, prenez connaissance des bons comportements pour ne pas subir une attaque des insectes. Il est fortement recommandé de ne pas intervenir soi-même. Veillez plutôt à contacter un professionnel spécialisé pour éliminer le nid en toute sécurité.

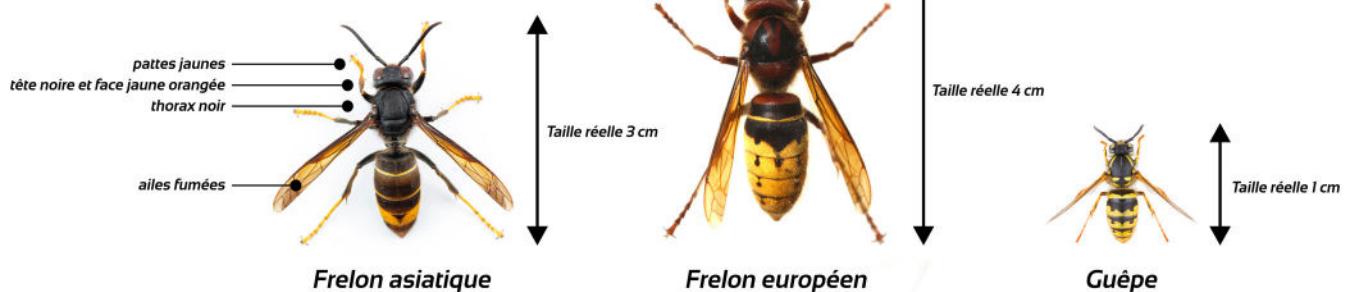
Et en cas de piqûre ?

La piqûre du frelon asiatique représente le même danger pour l'homme qu'une piqûre de frelon européen ou de guêpe : dans la majorité des cas, ces piqûres provoquent une réaction locale. Toutefois, chez certaines personnes, elles peuvent déclencher des réactions toxiques et/ou allergiques, pour lesquelles une prise en charge d'urgence peut être nécessaire. Le risque spécifique aux frelons asiatiques résulte dans les piqûres multiples. En effet, quand ils sont plusieurs et se sentent menacés

uniquement, les frelons asiatiques peuvent attaquer en groupe pour protéger leur nid et chaque frelon asiatique peut piquer plusieurs fois. Le nombre de piqûres peut alors être important et les conséquences peuvent être graves.

En cas, des signes généraux d'infection tels que de la fièvre et/ou de frissons dans les heures ou jours qui suivent la piqûre, consulter sans tarder un médecin.

En cas de réaction allergique, de piqûres multiples, de piqûre dans la bouche ou de projection de venin dans les yeux, appeler immédiatement le 15 pour avoir un avis médical rapide. Allonger la victime si elle présente un malaise et lui surélever les jambes. Si elle a une gêne ou une difficulté respiratoire, conseiller la position demi assise.



Déclaration d'un nid de frelons asiatiques : procédure de signalement

Si vous repérez un nid de frelons asiatiques — chez vous, chez un voisin ou sur le domaine public — **signalez-le immédiatement à la mairie de Gannat** au 04 70 90 00 50.

Qui prend en charge la destruction ?

- **Sur une propriété privée** : l'intervention est à la **charge du propriétaire**.
- **Sur le domaine public ou une parcelle dont le propriétaire n'est pas identifié** :
 - o La **Police municipale** effectuera les vérifications nécessaires.
 - o Les **services techniques de la Ville** procéderont ensuite à la destruction du nid.

Signalement via l'application Intramuros

Vous pouvez également déclarer un nid directement depuis l'application Intramuros :

- Ouvrez l'application et rendez-vous dans la rubrique "**Signaler**".
- Sélectionnez l'option "**Espaces verts**".
- Ajoutez une **photo**, la **localisation précise** et vos **coordonnées**.
- Validez l'envoi pour que les services de la Ville reçoivent votre demande immédiatement.

Lutter contre les nuisances liées aux pigeons

La Ville de Gannat bénéficie d'un environnement naturel riche, propice au développement d'une faune et d'une flore essentielles à la biodiversité. Toutefois, la cohabitation avec certains animaux peut devenir délicate au quotidien. C'est notamment le cas des pigeons, dont la prolifération engendre des problèmes d'hygiène et de salubrité.

Le centre-ville de Gannat offre un cadre particulièrement attractif pour ces oiseaux. L'architecture des bâtiments et la présence de nombreuses habitations abandonnées constituent des lieux idéaux pour la nidification, le repos ou l'installation de colonies. De plus, les sources de nourriture — qu'elles soient volontaires (nourrissage) ou involontaires (marché, commerces alimentaires) — ainsi que les points d'eau, favorisent leur reproduction et leur installation durable. L'ensemble de ces éléments a créé une véritable niche écologique, accélérant la multiplication des pigeons. Outre le déséquilibre écologique que cela peut entraîner, les nuisances sont nombreuses : fientes, dégradations de façades et de toitures, bruits, etc.



Quelles actions entreprendre ?

Pour limiter leur présence, la mesure la plus efficace consiste à réduire les sites de nidification. Cela implique notamment :



• Ne pas nourrir les pigeons

Le nourrissage des pigeons, canards et autres animaux sauvages ou errants est interdit par la loi. Il est prohibé de jeter ou déposer de la nourriture dans les espaces publics afin d'éviter d'attirer ces animaux, mais aussi sur les propriétés privées lorsque cela risque de gêner le voisinage ou d'encourager la présence de rongeurs.

• Inciter les propriétaires à empêcher l'accès aux bâtiments

Il est essentiel d'éviter que les pigeons puissent s'installer dans ou sur les constructions. Les

propriétaires sont invités à mettre en place des dispositifs répulsifs pour protéger balcons et débords de toiture, à boucher les cavités dans la maçonnerie, et à fermer les accès aux charpentes. Certains lieux de nidification peuvent être neutralisés simplement en fermant une fenêtre ou un volet resté ouvert, ou en posant un grillage ou un panneau de contreplaqué. L'installation de systèmes anti-pigeons (pics, coupelles, fils tendus, filets, etc.) peut également réduire efficacement les zones de repos.

Un nouveau dispositif d'alerte pour les femmes victimes de violences

À Gannat, un dispositif baptisé « MONSHERIF© » aide les femmes victimes de violences à alerter leurs proches en cas de danger



La Région Auvergne Rhône Alpes a souhaité renforcer les moyens de protection et de soutien destinés gratuitement aux femmes victimes de violences sur l'ensemble du territoire. Ainsi, le CCAS de Gannat, par l'intermédiaire de l'Union départementale des centres communaux d'action sociale de l'Allier (UDCCAS), a réservé dix de ces boutons. Ceux-ci nous ont été remis lors de l'Assemblée Générale de l'UDCCAS mardi 30 septembre. Ces boutons d'alerte sont connectés et invisibles.

Comment fonctionne le dispositif ?

Le bouton, baptisé MONSHERIF©, est un petit appareil discret d'environ 2,5 cm sur 2,5 cm. Il peut se fixer de manière très discrète, sur sous-vêtement ou dans un sac.

Le bouton est relié par Bluetooth à un smartphone via l'application MONSHERIF©. Une fois configurée, l'utilisatrice peut déclencher diverses alertes selon le mode d'activation :

• **Un clic** envoie un SMS à des personnes de confiance, avec une alerte simple — utile pour signaler une inquiétude.

• **Un double-clic** déclenche une alerte d'urgence (« SOS »), envoyant un appel, un SMS et un e-mail à plusieurs contacts enregistrés (jusqu'à cinq), avec géolocalisation.

• **Un clic long** permet, selon les besoins, soit de déclencher une alarme sonore — pour alerter des passants — soit d'enregistrer l'environnement sonore, ce qui peut constituer une preuve en cas de procédures ultérieures.

Pourquoi ce dispositif est important ?

MonShérf ne se borne pas à envoyer une alerte : il redonne aux personnes vulnérables la capacité d'agir et de demander de l'aide immédiatement, de façon discrète et sécurisée. Pour les victimes de violences intrafamiliales ou conjugales, c'est un outil de protection du quotidien, qui peut permettre d'agir même lorsque le téléphone ou les moyens habituels de contact ne sont pas à portée.

Par ailleurs, ce bouton s'inscrit dans une démarche globale de prévention et de soutien : la Région, en fournissant ces dispositifs gratuitement aux CCAS et associations, facilite l'accès à une protection adaptée pour les femmes qui en ont besoin.

Comment en bénéficier ?

Le CCAS de Gannat reste à votre disposition pour toute information ou sollicitation. Vous pouvez nous contacter en toute confidentialité par téléphone au 04 90 70 67 73, par e-mail à ccas@ville-gannat.fr, ou directement dans nos locaux situés au 14-16 allée des Tilleuls à Gannat.



Le simple clic pour information de sa géolocalisation - Le clic de prévention



Le double clic pour appeler à l'aide avec sa géolocalisation - Le clic secours



Le clic maintenu une seconde - Choix 1
Pour capter l'attention immédiate de proximité -
Le clic alarme



Le clic maintenu une seconde - Choix 2
Pour restituer la preuve géolocalisée -
Le clic preuve

Groupe Gannat 2020

En raison des dispositions liées à la période de réserve précédant les élections municipales, le groupe majoritaire Gannat 2020 ne peut publier de tribune dans ce numéro du magazine municipal.

*Groupe Gannat 2020
Facebook Gannat 2020*

Les hausses, c'est toujours la faute aux autres !

Groupe J'aime Gannat

En 2023, Mme la maire décide d'augmenter les impôts. La taxe foncière s'envole. On a fait les comptes. En 3 ans, avec l'augmentation des bases et celle de la taxe communale, les contribuables ont vu leur impôt grimper de 19 % !

Ce n'est pas ma faute, dit Mme la maire ! C'est à cause de l'Etat, du Covid, de la guerre en Ukraine...

Le mois dernier, la facture d'assainissement explose. Pour certains usagers, la facture augmente de près de 30 % ! La commune, qui gérait le service jusqu'en 2024 avant de passer le relais au Sivom, n'est pas exempt de reproches.

Mais en conseil municipal, M. le premier adjoint fait porter la responsabilité sur le Sivom, qui a « refusé d'étaler la hausse » !

Il est trop facile de reporter sans cesse la faute sur les autres.

Nous l'avons toujours dit : la gestion de Mme la maire, avec des dépenses souvent inconsidérées et des choix discutables, conduira inévitablement à une forte augmentation des taxes et de l'impôt.

Soyons objectifs. Il n'est pas question d'imputer entièrement ces hausses exorbitantes à Mme la maire. Mais elle en porte une grande part de responsabilité !

A toutes et à tous, nous souhaitons, pour vous, vos familles, vos proches, une très belle année 2026.

*Aline Jeudi et le groupe J'aime Gannat
Facebook : J'aime Gannat*

Fin de mandat ! Groupe Gannat Transitions

Nous avons débuté le mandat avec des idées et quelques illusions, notamment celle d'être écoutés et celle d'être associés à la prise de décision. Nous sommes intervenus en privilégiant la communication bienveillante, sans à priori idéologique. Force est de constater qu'à Gannat, comme dans la plupart des communes, les « perdants » n'ont pas voix au chapitre ! Raison de plus pour se mobiliser lors des prochaines municipales pour faire entendre notre volonté de transitions : démocratique, sociale et écologique.

Le temps n'est plus aux grands projets coûteux qui valorisent l'image de marque de la commune et l'ego du maire ! Ainsi, au niveau communautaire, nous n'avons pas soutenu la création de la voie verte, équipement de loisirs certes agréable mais superflu. Pour le même budget, nous aurions préféré la réalisation de plusieurs petits aménagements locaux, profitables à davantage de communes et d'individus. Nous ne sommes pas favorables à la construction d'une piscine neuve, la restauration de l'actuelle piscine était possible pour un coût bien moindre.

Nous voulons des projets modestes, à l'échelle de la commune mais aussi du quartier, correspondant à des besoins clairement exprimés au sein de structures participatives. De tels projets renforceront le sentiment de bien-vivre et celui d'appartenance à une collectivité.

Meilleurs voeux à tous.tes !

Groupe Gannat Transitions

Agenda des manifestations

JANVIER

Exposition : « Sur les traces du loup »

Du mardi 6 au samedi 31 janvier

Exposition : « Sur les traces du loup »
Tarifs : gratuit - Tout public - Aux horaires d'ouverture de la médiathèque
Informations : 04 70 90 38 41

Bib' en jeux

Samedi 10 janvier de 14h à 17h

Médiathèque municipale de Gannat
Tarifs : gratuit - Tout public
Informations : 04 70 90 38 41

10 ans du Savate Club

Samedi 10 janvier de 18h à 22h

Centre Socioculturel
Tarifs : 25€ - 15€ pour les moins de 13 ans
Réservation : 06 62 35 06 50

Opéra au cinéma – Les puritains

Samedi 10 janvier à 18h55

Cinéma Le Chardon
Tarif : 25€ (plein tarif) et 20€ (demi-tarif)
Informations : 04 70 90 34 33

Rencontres autour de vos lectures

Mardi 13 janvier de 17h à 19h30

Médiathèque municipale de Gannat
Tarifs : gratuit - Tout public
Informations : 04 70 90 38 41

Raconte - Présentation du prix des petits lecteurs de l'Allier

Mercredi 14 janvier de 9h30 à 10h15 et de à 10h30 à 11h15

Médiathèque municipale de Gannat
Tarifs : gratuit - Pour les 0 à 3 ans
Informations : 04 70 90 38 41

Les P'tites histoires du mercredi : « Les chevaliers »

Mercredi 14 janvier de 15h à 16h

Médiathèque municipale de Gannat
Tarifs : gratuit - Pour les 4 à 8 ans
Informations : 04 70 90 38 41



Hip Hop(s) or not... ? Éducation Artistique et Culturelle (EAC) - Compagnie Daruma

Vendredi 16 janvier à 20h30

Centre Socioculturel
Tarif : 5€ - À partir de 8 ans

Cérémonie des Vœux 2026 de la municipalité à la population

Dimanche 18 janvier à 10h
Salle des Portes Occitanes
Tarif : gratuit
Informations : 04 70 90 00 50

Festival Télérama

Mercredi 21 au mardi 27 janvier

Cinéma Le Chardon
Tarif Cinéma
Informations : 04 70 90 34 33

Nuit de la lecture - Thème : Ville et campagne - Lecture imagée

Vendredi 23 janvier de 18h à 20h

Médiathèque municipale de Gannat
Tarif : gratuit
Informations : 04 70 90 38 41

Scène ouverte - École de Musique Communautaire

Samedi 24 janvier de 14h à 16h

Cinéma Le Chardon
Tarif : gratuit
Informations : 04 70 90 38 66

Concert Orchestre d'Harmonie avec Chorale Gan' A Capella

Dimanche 25 janvier à 15h

Centre Socioculturel
Tarifs : gratuit

Théâtre masqué : « Bienvenue à Chicon Vallée »

Organisé par Atelier Bûle

Dimanche 25 janvier à 17h

Salle théâtre de Jean Jaurès

Informations et réservations : theatre-bule.fr

FÉVRIER

Bib' en jeux

Samedi 7 février de 14h à 17h

Médiathèque municipale de Gannat
Tarifs : gratuit - Tout public
Informations : 04 70 90 38 41

Rencontres autour de vos lectures

Mardi 10 février de 17h à 19h30

Médiathèque municipale de Gannat
Tarifs : gratuit - Tout public
Informations : 04 70 90 38 41

Les P'tites histoires du mercredi :

« Gruffalo et compagnie »

Mercredi 11 février de 15h à 16h
Médiathèque municipale de Gannat
Tarifs : gratuit - Pour les 4 à 8 ans
Informations : 04 70 90 38 41



Spectacle jeune public : « Petit Bout d'Pomme »

Dimanche 22 février à 16h

Centre Socioculturel

Durée : 30 min

Atelier parent enfants avant le spectacle

Tarifs : 5€ - À partir de 1 an

Réservation : 04 70 47 67 27

Racontine : « La nuit »

Mercredi 25 février de 9h30 à 10h15 et de à 10h30 à 11h15

Médiathèque municipale de Gannat
Tarifs : gratuit - Pour les 0 à 3 ans
Informations : 04 70 90 38 41

Scène ouverte - École de Musique Communautaire

Samedi 28 février à 14h

Cinéma Le Chardon
Tarif : gratuit
Informations : 04 70 90 34 33

MARS

Théâtre : « Un juge par la Cie des îlets » organisé par Atelier Bûle

Dimanche 1er mars à 17h

Salle théâtre de Jean Jaurès
Organisé par Atelier Bûle
Informations et réservations : theatre-bule.fr

Bib' en jeux

Samedi 7 mars de 14h à 17h

Médiathèque municipale de Gannat
Tarifs : gratuit - Tout public
Informations : 04 70 90 38 41

Rencontres autour de vos lectures

Mardi 10 mars de 17h à 19h30

Médiathèque municipale de Gannat
Tarifs : gratuit - Tout public
Informations : 04 70 90 38 41

Les P'tites histoires du mercredi : « Les familles »

Mercredi 11 mars de 15h à 16h

Médiathèque municipale de Gannat
Tarifs : gratuit - Pour les 4 à 8 ans
Informations : 04 70 90 38 41

Élection municipale

Dimanche 15 mars - 1er tour

Dimanche 22 mars - 2ème tour

Quatre bureaux de vote à Gannat, ouverts de 8 h à 18 h sans interruption :
• 1^{er} bureau : Mairie, 26 place Hennequin
• 2^{ème} bureau : Centre Socioculturel, 10 allée des Tilleuls (bureau centralisateur des résultats)
• 3^{ème} bureau : Espace Croix des Rameaux, 20 rue Croix des Rameaux
• 4^{ème} bureau : Salle Malcourlet, 14 rue Jules Massenet

Fête du Court Métrage

Du vendredi 27 au mardi 31 mars

Cinéma Le Chardon
Tarif Cinéma
Informations : 04 70 90 34 33

Scène ouverte - École de Musique Communautaire

Samedi 28 mars à 14h

Cinéma Le Chardon
Informations : 04 70 90 34 33

Soirée dansante des artisans et commerçants Gannatois de l'Association Art&Com

Samedi 28 mars à 19h30

Centre Socioculturel

Opéra au cinéma : « Tristan et Isolde »

Samedi 21 mars de 17h à 21h

Cinéma Le Chardon
Tarif : 25€ (plein tarif) et 20€ (demi-tarif)
Informations : 04 70 90 34 33

Racontine : « Le sport »

Mercredi 25 mars de 9h30 à 10h15 et de à 10h30 à 11h15

Médiathèque municipale de Gannat
Tarifs : gratuit - Pour les 0 à 3 ans
Informations : 04 70 90 38 41

La Quinzaine des aidants

Du lundi 16 mars au vendredi 27 mars 2026

CCAS de Gannat

- Soins Socio esthétiques : 1 atelier collectif
- Massage Duo avec Laetitia Le Ponth et Jean-Luc De Faveri
- Initiation au Yoga avec Chaise
- Atelier cuisine «Papote et popote»
- Gym adapté

Tarifs : gratuit - Tout public

Informations : ccas@ville-gannat.fr ou 04 70 90 67 73

Printemps des bibliothèques

- Spectacle « Ivre d'infini » – Compagnie Tout Contre

Vendredi 27 mars à 18h

Médiathèque municipale de Gannat
Dans le cadre du printemps des bibliothèques avec participation de l'association Asna Sciences Naturelles
Tarifs : gratuit
Informations : 04 70 90 38 41



Meilleurs Vœux 2026



Gannat